

ISSP

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

SECRETARIAT GÉNÉRAL

UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03

Tél. : (226) 25.30.70.64/65

Fax. (226) 25.30.72.42

Télex : 5270 BF



BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

Ouagadougou, le 19 JUIL 2023

Communiqué n°2023-00000049/MESRI/SG/UJKZ/P
relatif au test de recrutement d'étudiants en première année de *Master Professionnel en Statistique-Économie Option Mathématiques* à l'Institut Supérieur des Sciences de la population (ISSP)
Session 2023-2024

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), en collaboration avec l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), un recrutement par voie de concours de quinze (15) étudiants en première année de *Master Professionnel en Statistique-Économie Option Mathématiques* au titre de l'année académique 2023-2024.

Ce programme de formation de *Master Professionnel en Statistique-Économie* est inspiré de celui des Ingénieurs statisticiens-économistes (ISE) enseigné dans les écoles du Réseau des écoles de statistique africaines (RESA). Il assure une formation pluridisciplinaire caractérisée par des cours avancés, notamment en statistique, économétrie, modélisation économique, techniques de prévision. Plusieurs voies de spécialisations sont proposées en fin de cycle : *Macroéconomie, Statistique avancée et Big Data, Actuariat*.

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature les personnes âgées de **vingt-sept (27) ans au plus au 31 décembre 2023** (c'est-à-dire, les personnes nées après le 31 décembre 1996) et titulaires d'au moins la **Licence en Mathématiques, Informatique ou en Statistique**.

2. DUREE DE LA FORMATION

Le programme de formation comprend six (6) semestres dont deux (2) semestres préparatoires. Les cours se déroulent sous forme d'unités d'enseignement en présentiel à l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP).

3. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs, datée et signée du candidat et adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO, précisant son adresse dont le numéro de téléphone ;

- une photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou toute pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée de l'attestation ou du diplôme du Baccalauréat ;
- une photocopie légalisée de la Licence ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes de la première année à la troisième année de la Licence ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ou toute pièce en tenant lieu ;
- une fiche individuelle de candidature à retirer à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population, dûment remplie.

4. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront reçus aux périodes, jours, heures et lieu ci-après :

- **Période** : du 02 au 23 août 2023 ;
- **Jours de réception** : du lundi au vendredi ;
- **Heures de réception** : de 08 heures à 15 heures ;
- **Lieu de réception** : Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) à l'Université Joseph KI-ZERBO.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

NB : A l'issue du test de recrutement, les candidats admis devront déposer un dossier électronique sur la plateforme Campusfaso. A cet effet, ils devront se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de :

- créer un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- déposer son dossier sur la plateforme.

La validation du dossier sur Campusfaso est conditionnée par le paiement de quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables par Coris Money, Moov Money ou Orange Money. **L'ISSP, à travers le projet PHASAO, prendra en charge ces frais pour les candidats admis.**

5. ADMINISTRATION DES EPREUVES DU CONCOURS

Les épreuves du concours se dérouleront selon le calendrier ci-après :

ÉPREUVE	DATE	HORAIRE	COEFFICIENT
COMPOSITION D'ORDRE GENERAL <i>Durée : 4 Heures</i>	21 septembre 2023	08h00-12h00	15
1 ^{ère} COMPOSITION DE MATHEMATIQUES <i>Durée : 4 Heures</i>	21 septembre 2023	14h00-18h00	40
2 ^{ème} COMPOSITION DE MATHEMATIQUES <i>Durée : 4 Heures</i>	22 septembre 2023	08h00-12h00	30
CONTRACTION DE TEXTE <i>Durée : 3 Heures</i>	22 septembre 2023	14h00-17h00	15

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation de la Carte Nationale d'Identité ou passeport ayant servi au dépôt du dossier de candidature et de la convocation d'inscription au concours.

L'appel des candidats est fixé à **07h 30mn** pour les compositions du matin et à **13h 30mn** pour celles de l'après-midi.

Le lieu de déroulement des épreuves sera précisé au plus tard le 20 septembre 2023 par affichage à l'ISSP.

5. POSSIBILITES DE BOURSES

Il est envisagé d'offrir 10 bourses de formation aux meilleurs candidats à travers le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO). La bourse couvrira une allocation mensuelle, les frais de scolarité et autres frais nécessaires.

Les non boursiers, pour prendre part à la formation, devront s'acquitter des frais annuels d'inscription et de formation comme suit :

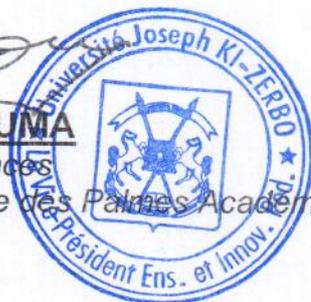
	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	15 000 FCFA/an	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de formation	300 000 FCFA/an	300 000 FCFA/an	300 000 FCFA/an

6. DEBUT DES COURS

Les résultats du concours seront publiés au plus tard le 16 octobre 2023 par affichage et les cours débuteront le 24 octobre 2023.

P. Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques


Dr Bernard ZOUMA
Maître de Conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



Ampliatiions :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- ISSP